REPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DO

Envoyé en préfecture le 30/06/2022 Reçu en préfecture le 30/06/2022

Affiché le

ID: 025-252508247-20220628-2022_06_16_41-DE



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 juin 2022

Délégués syndicaux en exercice: 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 19h20

Étaient présents :

G.B.M: BAILLY Guillaume (à partir de 18h43); BERNARD Franck; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CONTINI Jean-Claude; DEVESA Cyril; FIETIER Vincent; GALLIOU Françoise; HUOT Daniel; JACQUIN Denis; LAIDIE Franck; LAMBERT Marie; LEGAIN Olivier; MAGNIN-FEYSOT Christian; MAILLARD Valérie; MÉNESTRIER Jean-François; MICHEL Marie-Thérèse; NAPPEZ Anthony; PARIS Daniel; POUJET Yannick; TERZO André; **C.C.L.L**: MESNIER Christian; STADELMANN Jean-Claude; PRILLARD Angèle **C.C.V.M**:/

Étaient excusés:

G.B.M: AEBISCHER Elise et BILLEREY Pascale, sa suppléante ; COUDRY Sébastien et BAEHR Frédérique, sa suppléante ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLIOLO Lorine ; LEMERCIER Myriam **C.C.L.L**: CHOPARD Félix ; COULET Gérard et FESSELIER Catherine, sa suppléante ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe et GOSSE Pascal, son suppléant ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël

C.C.V.M: BERCOT Françoise, suppléante de GAUTHIER André; MORALES Roland

Secrétaire de séance : LAMBERT Marie

Procuration de vote :

Mandants: BAILLY Guillaume (jusqu'à 18h43); CHOPARD Félix; GAGLIOLO Lorine; Nadine

DUSSAUCY

Mandataires: LEGAIN Olivier (jusqu'à 18h43); Angèle PRILLARD; CAULET Claudine; Jean-

Marc BOUSSET



ID: 025-252508247-20220628-2022_06_16_41-DE

POINT D'INFORMATION - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur: Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1^{er} mars 2022 au 31 mai 2022.

1. Comptabilité

- a. Appel à cotisation 2022 au titre de la prolongation d'adhésion à ATMO Franche-Comté, Surveillance de la qualité de l'air : 500 € TTC
- b. Appel à cotisation 2022 au titre de la prolongation d'adhésion à l'AUDAB, Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon : 1 000 € TTC

2. <u>Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 382 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) et marchés de fournitures <u>et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (215 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) :</u></u>

MARCHES DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Assurance dommages aux biens 16 déchetteries M°22-26	09/05/2022	GROUPAMA	39100	32 023.32 €
Installation d'un système de détection incendie par caméra thermique pour le centre de tri du SYBERT M°21-52	17/05/2022	ANTENNES PEPIOT SECURITE	25000	16 056 €
Maîtrise d'œuvre projet de protection incendie installations industrielles du SYBERT M°22-24	02/06/2022	SAFEGE	67300	51 450 €



ID: 025-252508247-20220628-2022_06_16_41-DE

MARCHES DE FOURNITURES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°1 : La protection du corps M°22-14	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	100 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°2 : La protection des pieds M°22-15	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	20 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°3: La protection des mains M°22-16	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	40 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°4 : La protection de la tête M°22-17	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	24 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°5 : Les tenues spéciales animations M°22-18	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	8 000 €
Fourniture d'articles textiles, vêtements de travail, articles chaussants, équipements de protection individuelle Lot n°6 : Autres équipements M°22-19	15/04/2022	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	25000	8 000 €

Affiché le

ID: 025-252508247-20220628-2022_06_16_41-DE

3. <u>Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :</u>

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s)	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°3 au marché n° 19-10 Conception, fabrication et pose de divers panneaux de signalisation pour le SYBERT Objet : Prix nouveau	SPM	85 000 €	/	09/03/2022
Avenant n°3 au marché n° 21-13 Prestations d'impression et de reprographie dans le domaine de la communication Objet : Prix nouveau	BSM	80 000 €	/	15/04/2022
Avenant n°2 au marché n° 21-36 Traitement des déchets issus des déchetteries Lot n°7 : traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - hors REP Objet : Changement de SIRET	TRIADIS	326 400 €	J	03/05/2022

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

> Pour extrait conforme, Le Président du SYBERT,

Cyril DEVESA

Délibération du Comité Syndical du mardi 28 juin 2022 SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets)